



Fissures extérieures et intérieures

Par vive

Bonjour

cela fait deux fois que l'expert passe et par deux fois la dommage ouvrage, cloture notre dossier.

La première fois ils ont refait une partie du crépis de la maison.

A ce jour de nouvelles fissures extérieures et intérieures sont apparues et d'autres de plus en plus visibles.

La réfection du crépis est tombée car la façade a de nouveau bougé.

Nous avons eu une expertise en octobre, suite à mes différentes relances, nous avons enfin reçu un recommandé, stipulant, qu'il nous fallait faire un autre drain que celui que nous avons (drain routier) et faire un aménagement sur deux mètres tout autour de la maison.

Actuellement nous payons un crédit pour une maison qui bouge et se fissure, sans que la dommage ouvrage veuille reconnaître que nous ne pouvons résoudre le problème par nous même.

Vers qui dois me tourner pour prendre en compte le préjudice?